



RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

BACCALAUREATS GÉNÉRAUX et TECHNOLOGIQUES

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

ÉPREUVES PONCTUELLES OBLIGATOIRES

Danse

Livret du candidat

En référence à l'arrêté du 17 janvier 2019 (BO spécial n°1 du 22 janvier 2019), à l'arrêté du 28 juin (BO n°31 du 29 août 2019), à la circulaire n°2019-129 du 26 septembre 2019 (BO n°36 du 3 octobre 2019), cette brochure présente pour l'Académie d'AMIENS les activités physiques et sportives retenues pour la session 2023 des Examens des Baccalauréats Généraux et technologiques.

Les épreuves dont la définition et les modalités d'évaluation sont arrêtées ici pour l'examen ponctuel terminal s'organisent de la façon suivante :

- Le Contrôle Ponctuel Terminal s'effectue sur deux épreuves.

- Les candidats choisiront dans la liste ci-dessous **un couple de deux épreuves** :

- Course de demi-fond / Tennis de table
- Course de demi-fond / Danse
- Danse / Tennis de table
- Course de demi-fond / Badminton
- Danse / Badminton
- Marche de durée / Danse
- Marche de durée / Tennis de table

La participation à chacune de ces épreuves nécessite une tenue adaptée.

Le jury invite les candidats à se préparer à cette épreuve afin de garantir sa sécurité.

Chacune des deux épreuves est notée sur 20. La note finale obtenue par chacun des candidats résulte de la moyenne de ces deux notes.

« L'examen ponctuel terminal s'appuie, pour l'enseignement commun, sur deux activités, pour lesquelles l'évaluation s'effectue en général au cours d'une seule journée pour un même candidat. La date est fixée au cours de l'année scolaire de l'examen par les recteurs. Plusieurs centres d'examen peuvent être organisés dans une académie, ils sont placés sous la responsabilité d'un enseignant nommé par le recteur. »

EPREUVE : DANSE

I. DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE :

L'épreuve se compose de deux parties :

1. La présentation d'une composition chorégraphique individuelle,
2. La présentation d'une séquence transformée à partir d'un inducteur.

Principes de passation de l'épreuve :

- Juste avant l'épreuve, le candidat **tire au sort deux inducteurs de deux catégories différentes** (contraintes d'espace, de temps, d'énergie, de corps, d'un contexte imaginaire, objets).
- Le candidat dispose alors d'un temps de **30 minutes**. Ce temps constitue à la fois un temps d'échauffement et de préparation, durant lequel **le candidat choisit un extrait de sa chorégraphie** (durée de l'extrait entre 20 secondes et 40 secondes) **qu'il transforme à l'aide de l'inducteur choisi**. Le candidat est observé et évalué lors de ce temps d'échauffement et de préparation. **Le candidat indique à la fin de cette phase de préparation l'inducteur choisi**.
- À l'issue de ces 30 minutes, **le candidat présente sa composition chorégraphique**. Après un temps de 1 minute, **il présente, sans support musical, l'extrait support de la transformation, puis après un bref temps de repos la séquence transformée**.
 - **La durée de la composition chorégraphique individuelle** est comprise entre **1 min 30 et 2 min 30**.
 - **La durée de la séquence transformée, sans support musical, est comprise entre 20 secondes et 1 minute**.
- Le candidat fournit le support sonore, s'il en a un, de sa composition chorégraphique sous un format numérique (clef USB).
- La prestation se déroule dans un espace de 8m x 10m (salle de danse ou gymnase). Le public est exclusivement constitué du jury et des autres candidats.

Évaluation sur 20 points :

- 14
- points sur la chorégraphie et son interprétation proposée par le candidat ;
- 3 points sur la préparation à l'épreuve ;
- 3 points sur l'adaptation de la chorégraphie à l'aide d'un inducteur.

II. CONDITIONS DE L'ÉPREUVE :

Des vestiaires sont à disposition, rappel de ne pas laisser d'objets de valeur dans vos effets personnels.

La scène sera constituée d'un rectangle de 8x10m sur un sol de gymnase.

Le candidat se présentera avec une tenue de sport adaptée à sa représentation (avec ou sans chaussure).

Le candidat veillera à apporter son support musical sous forme de CD ou bien sur une clé USB (format MP3).

III. DÉROULEMENT DE L'ÉVALUATION :

1^{ère} phase :

Accueil des candidats avec leur pièce d'identité et leur convocation. Le jury définira un ordre de passage. Chaque candidat veillera à respecter son horaire de passage.

Le jury précisera les conditions de passage de l'épreuve.

2^{ème} phase :

Échauffement – 30 minutes

Au début de l'échauffement, le candidat **tire au sort deux inducteurs de deux catégories différentes** (contraintes d'espace, de temps, d'énergie, de corps, d'un contexte imaginaire, objets). Il aura alors 30 minutes pour envisager la préparation de sa chorégraphie ainsi que la présentation de celle-ci.

3^{ème} phase :

L'épreuve consiste en la présentation d'une chorégraphie d'une durée comprise entre 1'30 et 2'30. A la suite de cette présentation, le candidat aura 1 minute pour s'hydrater et se préparer à la présentation de la séquence transformée de sa chorégraphie. Cette séquence devra être comprise entre 20 secondes et 1 minute.

4^{ème} phase :

A l'issue de l'épreuve, le candidat viendra élarger avant de pouvoir quitter la salle.

IV. CONSEILS POUR LA PREPARATION DE L'ÉPREUVE – POINTS DE VIGILANCE :

Préparation :

Cette épreuve ne consiste pas en la simple restitution d'une chorégraphie qui aurait pu être trouvée sur internet. Il s'agit pour le candidat de s'impliquer dans un projet chorégraphique au sein duquel sa motricité devient le moyen d'expression de son propos artistique. La chorégraphie doit être le support d'un message, d'une symbolique...

De plus, le candidat devra s'entraîner à modifier sa chorégraphie selon des combinaisons d'inducteurs divers (contraintes d'espace, de temps, d'énergie, de corps, d'action, d'objets...). Par ce biais, il pourra être en mesure de proposer une improvisation pensée et mettant en avant le travail de construction de la chorégraphie réalisé en amont.

Ponctualité :

Les candidats doivent se présenter au jour et heure indiqués sur la convocation. Il est rappelé qu'un appel nominatif des candidats convoqués aux épreuves ponctuelles obligatoires d'EPS est réalisé par le coordonnateur du jury avant le début des prestations physiques. Cependant, le chef de centre peut, à titre exceptionnel, lorsque le retard est lié à un événement indépendant de la volonté du candidat, autoriser ce dernier à composer à un horaire décalé en accord avec le responsable de l'épreuve.

V. MODALITES D'EVALUATION :

		Critères d'évaluation		Points attribués en fonction du degré d'acquisition
AFL1 : S'engager pour composer et interpréter une chorégraphie individuelle, selon un projet artistique en mobilisant une motricité expressive et des procédés de composition	Engagement moteur <i>(commun à la composition et à la transformation)</i> /6 points	Motricité simple	Réalisations brouillonnes	0 à 1,5
		Motricité globale	Réalisations précises	2 à 3
		Motricité recherchée et écrite	- Complexe mais pas toujours maîtrisée - Réalisations animées	3,5 à 4,5
		Motricité créée, portée et maîtrisée	Réalisations expressives	5 à 6
	Présence de l'interprète <i>(commun à la composition et à la transformation)</i> /4 points	Présence et concentration faibles		0 à 1
		Présence intermittente		1,25 à 2
		Présence impliquée		2,25 à 3
		Présence engagée		3,25 à 4
	Projet artistique Lisibilité du propos, écriture chorégraphique <i>(exclusivement sur la composition)</i> /4 points	Projet absent ou confus	- Sans fil conducteur - Procédés pauvres et/ou maladroits - Éléments scénographiques décoratifs - Espace sans choix	0 à 1
		Projet inégal	- Fil conducteur intermittent - Procédés ébauchés, repérables, - Éléments scénographiques redondants - Espace organisé	1,25 à 2
		Projet lisible et organisé	- Fil conducteur permanent - Procédés pertinents - Éléments scénographiques sélectionnés - Espace construit	2,25 à 3
		Projet épuré et structuré	- Fil conducteur structurant - Procédés affirmés, singuliers - Éléments scénographiques créatifs - Espace choisi, singulier	3,25 à 4

AFL2 et 3 : Se préparer et s'engager individuellement pour exprimer devant un public et susciter des émotions	Engagement dans la phase d'échauffement et de préparation /3points	Préparation inadaptée. L'engagement du candidat est absent ou intermittent.	0 à 0,75
		Préparation partiellement adaptée. L'engagement du candidat est modéré.	1 à 1,5
		Préparation adaptée. Le candidat est impliqué dans son engagement.	1,75 à 2,25
		Préparation optimisée. L'engagement du candidat est soutenu.	2,5 à 3
	Traitement de l'inducteur <i>(exclusivement sur la transformation)</i> /3points	Traitement hors sujet, éléments nouveaux peu repérables. Transformations inopérante	0 à 0,75
		Traitement allusif et/ou occasionnel. Transformation opérante	1 à 1,5
		Traitement continu qui sert la composition	1,75 à 2,25
		Traitement distancié évocateur (poétique, originalité) qui enrichie la composition	2,5 à 3
			NOTE FINALE

VI. ANNEXES :

Rappel du programme EPS concernant le champ 3

CHAMP D'APPRENTISSAGE n° 3 : « Réaliser une prestation corporelle destinée à être vue et appréciée »

- ● **Attendus de fin de lycée**
 - – S'engager pour composer et réaliser un enchaînement à visée esthétique ou acrobatique destiné à être jugé, en combinant des formes corporelles codifiées.
 - – S'engager pour composer et interpréter une chorégraphie collective selon un projet artistique en mobilisant une motricité expressive et des procédés de composition.
 - – Se préparer et s'engager, individuellement et collectivement, pour s'exprimer devant un public et susciter des émotions.
 - – Choisir et assumer des rôles au service de la prestation collective.
- ● **Éléments prioritaires pour atteindre ces AFL**
 - – Développer et enrichir une motricité expressive à l'aide de divers paramètres (espace, temps, énergie) pour provoquer une émotion ;
 - – explorer et choisir des procédés de composition au service de la relation avec ses partenaires ;
 - – assurer différents rôles (interprète, chorégraphe, spectateur, juge, voltigeur, pareur, porteur, meneur...) ;
 - – gérer la prise de risque dans le choix de ses actions ;
 - – choisir, mettre en œuvre et réguler, seul et à plusieurs, un projet de composition ou d'enchaînement ;
 - – utiliser différents supports d'observation et d'analyse pour apprécier des prestations et définir des pistes d'amélioration ;
 - – se préparer, se concentrer pour se produire devant un public ;
 - – maîtriser la réalisation individuelle de sa prestation pour la mettre au service de la production collective ;
 - – répéter et persévérer pour améliorer l'efficacité de ses actions.